

RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

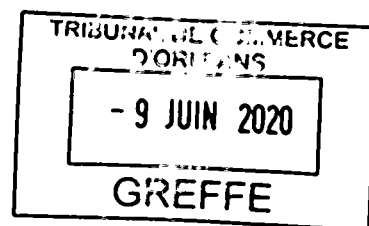
**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01420  
Numéro SIREN : 808 383 459  
Nom ou dénomination : 2CJF

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 3296

2CJF  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 38 Rue André Dessaux RN 20  
45400 FLEURY LES AUBRAIS  
808 383 459 RCS ORLEANS



S3296

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 MARS 2020**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2019 SOUMISE ET ADOPTEE**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 148 227,35 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

Résultat de l'exercice 148 227,35 euros

**AFFECTATION**

*Dotation aux réserves :*

Aux autres réserves, soit	148 227,35 euros	
<b>Total</b>	<b>148 227,35 euros</b>	<b>148 227,35 euros</b>

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

9

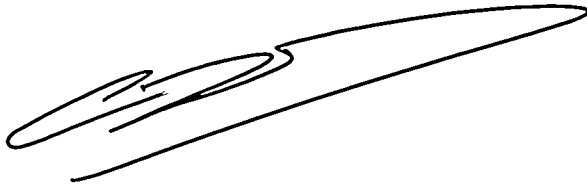
Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2018	57 175,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2017	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2016	211 645,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christophe DUDON



Formulaire obligatoire (article 31 A de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2CJF Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise 38 rue Andre DESSEAUX 45400 FLEURY LES AUBRAIS Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 8 0 8 3 8 3 4 5 9 0 0 0 1 9 Néant

Exercice N clos le 31/12/2019

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Comptes de régularisation.

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Stocks Créances: Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2CJF		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	5 000	)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	210 667
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	148 227
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
				DL	364 394
				<b>TOTAL (I)</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
				DO	
				<b>TOTAL (II)</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
				DR	
				<b>TOTAL (III)</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	80 040
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	46 223
	Dettes fiscales et sociales			DY	250 840
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	7 578
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	
			EC	385 233	
				<b>TOTAL (IV)</b>	
	Écarts de conversion passif*			ED	
				EE	749 628
				<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	343 326
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2CJF				Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				Conservées et à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1 821	D3		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	185 901	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants MII	KN		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
		Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KV		KW		KX		
		Dont Composants M3	KY	9 425	KZ		LA	9 553	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *	LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM		
	Avances et acomptes		LN	9 425	LO		LP	9 553	
	TOTAL III								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8N		8T	
Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	20	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	20	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	197 167	OH		OJ	9 553		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO	1 821	D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	185 901	LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	IS		MG		MH		MI
		Dont Composants M3	IT		MI		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IU		MM		MN		MO
		Emballages récupérables et divers *	IV		MP	18 978	MQ		MR
	Immobilisations corporelles en cours	Dont Composants M3	IW		MS		MT		MU
		Dont Composants M3	IX		MV		MW		MX
	Avances et acomptes		IY		NZ		NA		NB
TOTAL III		IV		NG	18 978	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		OV		OW
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	20	2F		2G
TOTAL IV		I3		NJ	20	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	20	OL	206 700	ON	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

9

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
**2020**  
**DGFIP N° 2054 bis**

 Formulaire obligatoire (article 51 A  
 du Code général des impôts)

 Exercice N clos le : **31/12/2019**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise **SAS 2CJF**

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE ..... =
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... =
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2CJF</b>	Néant <input type="checkbox"/>
---	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	1 821	EL		EM		EN	1 821
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	2 976	QI	9 180	QJ		QK	12 157
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	2 976	QV	9 180	QW		QX	12 157	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	4 798	OP	9 180	OQ		OR	13 978	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	Q1	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0	T1	T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	X1	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NI						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 33 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2CJF

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TN	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI | 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaires obligatoires (article 53 A  
du Code général d'imposition)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA										
	Autres créances clients	UX	238 302		238 302							
	Créance représentative de titres prêts ou roses en garantie * (Pas de déduction autres que des titres) LO	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 087		2 087							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	LZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 986		3 986						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 091		5 091							
	Charges constatées d'avance	VS	186		186							
	TOTAUX		VT	249 653	VU	249 653	VV					
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
RENVIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus d'1 an à l'origine	VH	80 040		38 133		41 907				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	33		33							
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	46 223		46 223							
	Personnel et comptes rattachés	8C	71 869		71 869							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	69 061		69 061							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	45 504		45 504						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	61 616		61 616						
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 790		2 790							
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
	Groupe et associés (2)	VI	517		517							
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	7 578		7 578							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZL											
Produits constatés d'avance	8L											
TOTAUX		VY	385 233	VZ	343 326		41 907					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		517					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	37 646	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CJF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 749 629 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 148 227 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 821			1 821
- Fonds commercial	185 901			185 901
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>187 722</b>			<b>187 722</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 425	9 553		18 978
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 425</b>	<b>9 553</b>		<b>18 978</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20		20	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>20</b>		<b>20</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>197 167</b>	<b>9 553</b>	<b>20</b>	<b>206 700</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

## Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	185 901
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>185 901</b>

## Art.214-15 du PCG

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (selon le calcul de l'annexe 4 du contrat de mandat).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement prévoit désormais que :

- dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur ;
- la dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 821			1 821
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 821</b>			<b>1 821</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 977	9 180		12 157
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 977</b>	<b>9 180</b>		<b>12 157</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 798</b>	<b>9 180</b>		<b>13 978</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 249 654 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	238 303	238 303	
Autres	11 164	11 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	187	187	
<b>Total</b>	<b>249 654</b>	<b>249 654</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	238 303
Fournisseurs - RRR à obtenir	5 091
<b>Total</b>	<b>243 394</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 385 234 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	80 041	38 133	41 907	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34	34		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 224	46 224		
Dettes fiscales et sociales	250 841	250 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 095	8 095		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>385 234</b>	<b>343 327</b>	<b>41 907</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 647			
(**) Dont envers les associés	517			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 517 euros.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 591
Intérêts courus	34
Dettes provis. pr congés à payer	55 869
Primes à verser	16 000
Charges sociales s/congés à payer	18 772
Charges sociales - charges à payer	13 832
Etat - autres charges à payer	1 196
<b>Total</b>	<b>120 294</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	187		
<b>Total</b>	<b>187</b>		